

Réf: Dossier 329150

Avis de constitution

SOCIETE « DIAMANT HOUSSENE PRESTATIONS SARL » en abrégé «
D.H.PRES SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS NON LOIN DE
MARIE DOMINIQUE, Lot 2363, Ilot 166

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMANT HOUSSENE

PRESTATIONS SARL » en abrégé « D.H.PRES SARL »

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE
PERSONNES, TRANSFERT D'ARGENT, PRESTATIONS DE
SERVICES, LOCATION ET VENTE DE VEHICULES ET DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS NON LOIN DE
MARIE DOMINIQUE, Lot 2363, Ilot 166

Dirigeant(s) M DIAMAN ABOU OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07272 du 22/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44631/GTCA/RC/2024 du 22/07/2024

